



Le prenom du pv n'est pas le mien

Par **bernipio**, le **02/02/2011** à **12:09**

Bonjour,
Je me suis fait contrôler positif au test thc salivaire mais sur la feuille que ma remis le gendarme ne figure pas mon prénom mais celui d'une autre personne. J'aimerais savoir si je peux contredire. Merci

Par **Tisuisse**, le **02/02/2011** à **22:39**

Bonjour,
Il s'agit probablement d'un contrôle routier donc vous avez bien présenté aux agents contrôleurs votre permis de conduire, la carte grise de votre véhicule et votre attestation d'assurances, le tout à vos nom et prénom. De plus, ayant relevé votre numéro de permis, comment iriez-vous contester et sur quels arguments, que ce n'était pas vous ce jour là qui ait été contrôlé ? L'agent a commis, ce que la jurisprudence appelle, "une erreur de plume" (le comble pour un "poulet").
Maintenant, contestez si vous le souhaitez car c'est votre droit et c'est inscrit au Code de Procédure Pénale mais, personnellement, je ne parierai pas 1 kopeck sur votre réussite.